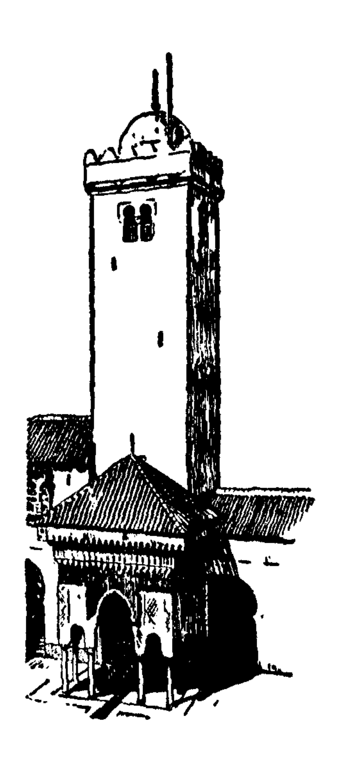
UNIVERSITÉ DE RABAT
FACULTÉ DES LETTRES

HESPÉRIS
TAMUDA

VOL. I



III. FASC.

ÉDITIONS TECHNIQUES NORD-AFRICAINES
22, RUE DU BÉARN, RABAT
1960

HESPÉRIS TAMUDA



Vol. I. - Fasc. III. *1960*

SOMMAIRE - SUMARIO

NÉCROLOGIE — NECROLÓGICA :

Leopoldo TORRES BALBÁS.

* * *

ARTICLES — ARTÍCULOS :

* * *

COMMUNICATIONS — VARIA :

*
* *

*
* *

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES — RESEÑAS BIBLIOGRÁFICAS

*
* *

COMMUNICATIONS - VARIA

LES PAVILLONS DES ÉTATS MUSULMANS

La notion du Pavillon national, considéré comme la matérialisation du concept « Patrie », est apparue assez tard dans le monde musulman. Certains pavillons nationaux européens remontent au XIIIe siècle (Danemark, Autriche). Toutes les nations occidentales avaient déjà un emblème national à la fin du XVIIIe siècle. Il faut, dans la plupart des cas, arriver au XIXe siècle pour voir les Etats musulmans se doter d'un emblème de cette nature.

Par contre, avec l'éclosion accélérée de nouvelles nations arabes depuis le début de ce siècle, on assiste, de nos jours, dans ces Etats qui désirent signifier leur indépendance aux yeux du monde, à une véritable floraison de nouvelles bannières, la dernière en date étant celle de la jeune République irakienne.

Les raisons de cet état de choses sont faciles à comprendre si l'on se rappelle que le fractionnement du monde musulman en nations autonomes est relativement récent : ce monde a trouvé une unité spirituelle, pendant les siècles du règne des califes, vicaires du Prophète, auquel a succédé l'hégémonie de l'immense empire turc qui s'est maintenu jusqu'à l'aube de ce siècle. Il convient d'ajouter à cela l'influence de l'ère coloniale qui n'a guère favorisé le développement d'emblèmes nationaux dans les pays conquis.

On comprendra aisément, dans ces conditions, que jusqu'à une époque récente on ne puisse citer que des pavillons particuliers que nous ramènerons à quatre groupes principaux :

— Pavillons de dynasties ou de familles ;

— Pavillons de cités (principalement maritimes) ;

— Pavillons des corsaires écumeurs de la Méditerranée et de l'Atlantique ;

— Pavillons dérivés des emblèmes turcs, premières ébauches de pavillons nationaux diversifiés.

On s'accorde, cependant, à reconnaître que la représentation la plus ancienne d'un pavillon comme le signe de ralliement d'un groupe ethnique nous est fournie par l'Egypte ancienne. En effet, sur les céramiques découvertes dans les tombes de l'époque primitive sont figurées des bannières déployées représentant des animaux sacrés, vénérés par la tribu ou la famille (totems). Les piliers des temples de l'époque des dynasties thébaines s'ornent de chapiteaux ayant supporté des pavillons de diverses couleurs, en forme de flammes ou de banderolles. Plus tard nous retrouvons les images totémiques sur les pavillons perses (aigles dorées aux ailes déployées), assyriens (colombes), mèdes (triple couronne) ou parthes (lame d'un badelaire).

Avec l'Islamisme apparaissent les emblèmes dynastiques. Les bannières des califes ommeyades étaient blanches, celles des Abbassides noires, celles des Fatimides vertes. Le vert était également la couleur des Raschidites, le rouge étant celle des chérifs de la Mecque.

Les émirs, les chefs arabes des petites dynasties plus ou moins indépendantes qui régnaient en Espagne ou en Perse, eurent leurs propres étendards, de couleurs variées, ornés en général de signes astrologiques ou de versets du Coran.

Les chefs de guerre avaient également leurs emblèmes. Au Maroc, chaque « corps d'armée » possédait plusieurs bannières (jusqu'à 7) qui étaient portées, réunies, au milieu de la colonne. Peu d'entre elles nous ont été décrites ou sont parvenues jusqu'à nous.

Moroccan army corps had up to 7 which were carried, united, in the middle of the column.

Au moyen âge les grandes cités islamiques arborèrent également des pavillons particuliers, sans doute à l'imitation des grandes cités marchandes européennes de la Méditerranée. On trouvera dans notre étude ceux de Damas, Alexandrie, Smyrne, etc.

Du XVIe au XVIIIe siècle, grande époque de la course, les corsaires de Salé, Alger, Tétouan utilisèrent les premiers pavillons de guerre de l'Islam.

In the 16th-18th centuries, the corsairs of Salé, Algiers, Tetouan used the first war flags of Islam.

Les pavillons dérivés des emblèmes turcs apportèrent à l'Islam la figuration du croissant de lune, sans que l'on puisse établir avec certitude l'origine byzantine, arabe ou turque de ce symbole. Turks used the crescent moon but its origin as Byzantine, Arab or Turkish is not certain.

Si l'on veut aujourd'hui dégager les grands principes qui semblent régir la pavillonnerie musulmane, on pourra retenir les données suivantes :

COULEURS. — Sur les 235 pavillons de notre étude, on relève les fréquences suivantes pour chaque couleur : *blanche* (194), *rouge* (168), *verte* (114), *jaune* (72), *noire* (39), *bleue* (36).

Les trois couleurs de base sont donc le *blanc*, le *rouge* et le *vert*. Mais alors que la fréquence des deux premières correspond à peu près à la moyenne mondiale, celle du vert est notablement supérieure, le groupe islamique étant le seul où elle atteigne presque 50 %.

Il est vrai que le vert est la couleur sacrée de l'Islamisme puisque le prophète Mahomet aurait utilisé son turban vert comme premier signe de ralliement. Green is the sacred color of Islam; the prophet Muhammad wore a green turban.

On remarquera par contre la rareté du bleu et la relative abondance du noir (qui, dans la moyenne mondiale, ne dépasse pas une fréquence de 3 %).

Nous pouvons donc affirmer que les couleurs caractéristiques des pavillons musulmans sont le *rouge*, le *blanc*, le *vert* et le *noir*, le plus souvent associés, d'ailleurs, dans les pavillons modernes.

ORNEMENTATION. — Ici l'élément le plus frappant est évidemment la prédominance absolue des croissants (74) et des étoiles (76).

Ces dernières sont à cinq, six, huit, neuf et même onze branches. Une curieuse explication de leur présence sur les pavillons musulmans est donnée à l'article *Turquie*.

On notera également la fréquence des cimeterres à une lame (25) ou à deux lames (4) ainsi que celle des inscriptions coraniques (11) relatives à la profession de foi musulmane.

Par contre on ne s'étonnera pas que les symboles usuels de l'héraldisme occidental : armoiries (1), couronnes (10), châteaux (1) soleils (15), soient peu employés.

Construction et formes. — Dans ce domaine on remarquera surtout :

— l'abondance des pavillons à champs pleins, sans emblème ou avec un seul emblème ; Single color field or with just 1 emblem;

— la fréquence des pavillons à bandes horizontales multiples arborées par les corsaires, afin, disent certains auteurs, de jeter le trouble et la confusion dans l'esprit des adversaires attaqués ;Multiple horizontal stripes to confuse

— la variété des formes, parfois vraiment inattendues (cf. *Maroc*, pavillon n° 6). Variety of shapes which are unexpected

Telles sont, brièvement résumées, les caractéristiques générales des pavillons musulmans. Nous convions maintenant le lecteur à parcourir les planches en couleurs que nous lui présentons. Ceux que le sujet intéresse trouveront ci-après une liste bibliographique qui guidera leurs recherches. Dans les commentaires qui accompagnent les pavillons décrits nous n'avons pas manqué, à chaque fois que cela paraissait nécessaire en raison de la rareté du pavillon représenté, de faire un renvoi à nos propres sources.

B. Dubreuil

Administrateur de l'Inscription maritime

BIBLIOGRAPHIE

A — Albums de pavillons

A-I LEGRAS A. — *Album des Pavillons, Guidons, Flammes de toutes les puissances maritimes,* Paris, 1858, in-4°, 66 planches.

A-II SERVICE HYDROGRAPHIQUE DE LA MARINE. — *Album des Pavillons nationaux et des marques distinctives,* Paris, Imprimerie nationale, 1923.

A-III SERVICE HYDROGRAPHIQUE DE LA MARINE. — *Album des Pavillons nationaux et des marques distinctives,* Paris, Imprimerie nationale, 1954. (Mis à jour périodiquement par le Service hydrographique de la Marine, 13, rue de l'Université, Paris.)

A-III*bis* Voir notamment correction n° 2 de 1959 (Avis spécial n° 29 du S. H. M., 31-X-1959).

A-IV BRITISH ADMIRALTY. — *Drawnings of the Flags of all Nations,* Londres, 1930.

A-V AMIRAUTÉ ALLEMANDE. — *Flaggen Buch,* 1939 (Supplément 1941).

A-VI HYDROGRAPHIC OFFICE - UNITED STATES NAVY DEPARTMENT. — *Flags of the United States and other countries,* Washington - DC.

A-VII BEELD. — *Encyclopédie* : Arti - N° 1, *Drapeaux,* Alkmaar, Pays-Bas.

A-VIII *Almanach naval* (1941, XIX). Publié par l'Office de liaison avec la presse du Ministère de la Marine d'Italie. S.A. Stab-Arti, Grafiche Alfieri et Lacroix, Milano.

B — Ouvrages généraux

B-I *La Connoissance des Pavillons ou Bannières que la plupart des nations arborent à la mer,* La Haye, Chez Jacques Van den Kiebon, 1737.

B-II Vize-Admiral R. SIEGEL. — *Die Flagge,* 1912. (B.N. 4 V-7591.)

B-III W.G. PERRIN. — *British Flags,* 1922. (B.N. 4 NH 612.)

B-IV OTTFRIED NEUBECKER. — *Fahnen und Flaggen,* Leipzig, Stockmann, 1939. (B.N. 16. G. 1327.)

B-V A. Mac GEORGE. — *Flags,* 1881. (B.N. 4. G. 178.)

B-VI W.J. GORDON. — *Flags of the world,* 1930. Nouvelle édition par V. Wheeler-Holohan, 1939.

B-VII E.H. BAXTER. — *National Flags,* 1934.

B-VIII CROLLA LANZA. — *Storia della bandiere da guerra di tutti i populi e nazioni* (dans le *Giornale Araldico* de 1873 à 1876).

B-IX REINECKE. — *Deutsches Flaggenhandbuch, Flaggenmacht und Flaggenzeremoniell,* Hannover, 1900.

B-X REINECKE. — *Die Flaggen des Kriegs und Handels Marinen aller Staaten der Erde,* Leipzig, 1905.

B-XI REINECKE. — *Flaggenbuch*, Leipzig, 1905.

B-XII SUAREZ INCLAN (J.). — *Banderas y Estandartes de los Cuerpos militares*, Madrid, 1907.

C — Ouvrages particuliers à l'Islam (1)

C-I COINDREAU (R.). — *Les Corsaires de Salé*, Préface d'Henri Bosco, Paris, 1948. Publication de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, t. XLVII, 240 p., 2 fig., III pl. (Annexe : *Les Pavillons barbaresques*, pp. 211-219, pl. I-III).

C-II AHMED Z'KI Pacha. — *Les couleurs nationales de l'Egypte musulmane*, Le Caire, 1921

C-III HUGON (Henri). — *Les emblèmes des beys de Tunis.* — Etude sur les signes de l'autonomie husseinite. Monnaies. Sceaux. Etendards. Armoiries. Marques de dignité et de grades. Décorations. Médailles. Préface de G. Alapetite, Paris, 1913, VI-186 p.

C-IV MOHAMED MADDI PACHA. — *L'étendard d'Erment, trait de coutume locale, Bulletin de l'Institut d'Egypte*, t. I, 1918-1919, pp. 1-6.

C-V CAUVET (G.). — *Les enseignes de guerre portées à dos de chameau des tribus d'Arabie, Er-Rihla*, décembre 1935.

C-VI M. ABDULHA CHAGHTAI. — *The Flag of Islam*, The Eastern Times Daily, Lahore, 9-IX-1936.

C-VII GENDRE (Cdt I.). — *Pavillons et Corsaires du Maroc*, « Vie maritime ill. », Noël, 1931, 2 p., 4 ill. (J. 4° 110 - Bibliothèque générale, Rabat.)

D — Articles de revues ou dictionnaires

D-I Article *Drapeaux et Pavillons* de l'*Atlas universel d'Histoire et de Géographie* de M.N. BOUILLET, 2e édition, 1872, pp. 787-788 et 4 planches doubles.

D-II Article *Flags* de la *Chamber's Encyclopedia.*

D-III Article *Flags* de l'*Encyclopédie britannique.*

D-IV Article *Flags* de l'*American Encyclopedy.*

D-V Article *Pavillons* du *Dictionnaire encyclopédique Quillet*, 1946.

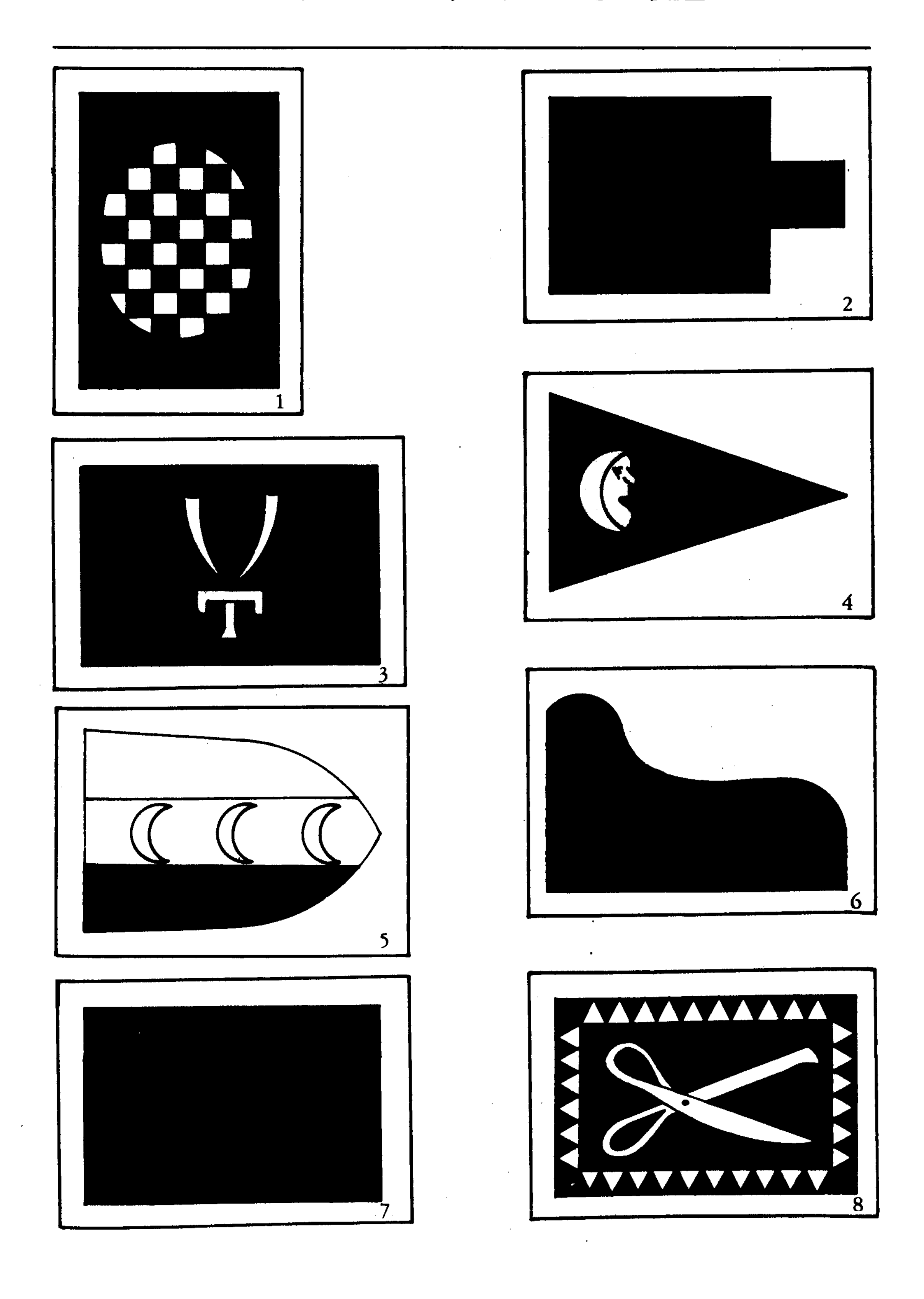
D-VI *Annales maritimes et coloniales* (France) : *Tableau des Pavillons des puissances maritimes en 1819*, t. XII, 1820, p. 357.

D-VII *Annales maritimes et coloniales* (France) : *Tableau des Pavillons que les puissances maritimes arborent à la mer*, publié par le Dépôt de la Marine, t. XIV, 1821, p. 769.

D-VIII Article *Bandera* de l'*Enciclopedia universal ilustrada Europeo-Americana*, t. 7, Espasa-Calpe S.A., Madrid.

(1) Cette bibliographie d'ouvrages particuliers à l'Islam est citée par G. SOUVILLE dans *Jalons pour l'étude de l'héraldique*, « Archivum Héraldicum », n° 1, 1958.

MAROC



ROYAUME DU MAROC (ou EMPIRE CHÉRIFIEN)

1 **Ancien pavillon marocain (XIVe siècle)**

Extrait d'une miniature arabe de 1367 : ce pavillon est le plus ancien emblème national marocain connu. [B-IV et B-II]

Les pavillons nos 2 à 8 sont essentiellement des pavillons barbaresques utilisés par les corsaires de Tétouan et surtout de Salé, aux XVIIe et XVIIIe siècles. Ils sont décrits dans un ouvrage intitulé *La Connoissance des Pavillons ou Bannières que la plupart des nations arborent en mer*, édité à La Haye, chez Jacques van den Kiebom en 1737. [B-I]

Malgré leurs formes étranges ces pavillons présentent cependant entre eux certaines analogies, probablement destinées à jeter le doute et la confusion dans l'esprit des adversaires des corsaires. On peut noter surtout l'emploi dominant des couleurs verte et rouge (couleurs ottomanes) et celui des croissants (emblème traditionnel de l'Islam).

2 **Pavillon de Tétouan en Barbarie (XVIIe-XVIIIe siècle)**

Ce pavillon rappelle les pavillons utilisés par les corsaires d'Alger à la même époque : ceci n'a rien d'étonnant lorsque l'on sait que les corsaires d'Alger ont toujours revendiqué Tétouan comme une de leurs dépendances. Il est « tiercé en fasce de gueules et de sinople ». [B-I et C-I]

Green; silver sword, garnished with gold

3 **Pavillon des corsaires de Salé (XVIIe-XVIIIe siècle)**

« De sinople, à une épée à deux lames d'argent garnie d'or » [B-I, B-IV, C-I]

4 **Pavillon des corsaires de Salé (XVIIe et XVIIIe siècles)**

« De gueules à la lune contournée d'or ». [B-I, C-I] Red field, moon in gold

5 **Pavillon des corsaires de Salé (XVIIe et XVIIIe siècles)**

« Tiercé en fasce d'or, d'argent et de gueules, à trois croissants d'or contournés et rangés en fasce ». [B-I, C-I, B-IV] Gold, silver & red stripes with 3 gold moons (yellow, white, red with 3 yellow moons)

6 **Pavillon des corsaires de Salé (XVIIe et XVIIIe siècles)**

7 **Pavillon dit « des Maures de l'Afrique »**

On ne sait trop par quels navires ce pavillon, cité par *La Connoissance des Pavillons ou Bannières...* pouvait être arboré. Il est « de gueules au chef cousu de sinople ». [B-I, C-I] red in chief with green border

8 **Pavillon du Roi du Maroc au XVIIIe siècle**

Ce pavillon semble avoir été l'emblème national et royal du Maroc au XVIIIe siècle. Il peut être blasonné comme suit : « De gueules, aux ciseaux ouverts d'argent, les pointes à senestre et à la bordure endentée de gueules et d'argent ». [B-I, C-I, B-IV]

9 **Drapeau national du Maroc vers 1870** [D-I]

10 **Pavillon de guerre et de commerce (XIXe siècle et début du XXe jusqu'en 1915)**

Ce pavillon rouge semble avoir été adopté dès le milieu du XIXe siècle, en l'honneur des chérifs Filalides, descendants des chérifs de la Mecque dont le rouge était la couleur traditionnelle. [B-IV, B-V, A-I]

11 **Pavillon national du 17 novembre 1915 à nos jours — Pavillon de la Marine marchande depuis le 28 avril 1956**

Ce pavillon fut créé par un dahir du sultan Moulay-Youssef du 17 novembre 1915 (9 moharrem 1334) dont l'exposé des motifs et le texte étaient les suivants :

« En raison des progrès accomplis par Notre Empire chérifien, en considération du renom éclatant qu'il s'est acquis et eu égard à la nécessité de lui constituer un emblème qui le distingue des autres nations, le drapeau adopté pas Nos ancêtres pouvant être confondu avec d'autres pavillons, en particulier avec ceux qui sont utilisés comme signaux dans la Marine,

« Article unique. — Nous avons décrété de distinguer Notre Drapeau en l'ornant au centre du Sceau de Salomon à cinq branches de couleur verte.

« Dieu conduise cet emblème dans les voies de la prospérité et de la gloire, présentement et dans l'avenir. Salut ! »

Il convient de noter que l'emblème connu sous le nom de Sceau de Salomon, ou « Pentacle » ou « Pentagramme », était depuis longtemps utilisé sur les sceaux des bureaux marocains ou sur les anciennes monnaies maures. Il était parfois représenté avec 6 pointes. [A-II, A-III]

12 Pavillon de la Marine marchande (1919-1955)

Ce pavillon fut celui de la Marine marchande pour la zone française de l'Empire chérifien, pendant l'époque du Protectorat. Il fut créé par un dahir du 31 mars 1919 (28 joumada II 1337) modifié par dahir du 1[er] septembre 1923.

Ce texte précisait que la longueur des côtés du pavillon français situé près du guindant devait être égale au tiers de la longueur totale du pavillon et que le diamètre circonscrit au Sceau de Salomon devait être égal au tiers de la hauteur du guindant.

Ce pavillon a cessé d'être utilisé en 1955 et a été abrogé officiellement par un dahir du 28 avril 1956 qui a décidé que le nouveau pavillon de la Marine marchande marocaine serait identique au pavillon national. [A-III]

13 Pavillon de la Marine marchande du Maroc sous Protectorat espagnol 1930-1955)

Ce pavillon était arboré par les navires de commerce basés dans la zone espagnole de l'Empire chérifien [A-VII]

14 Etendard de Sa Majesté le Roi du Maroc Mohammed V [A-III]

15 Pavillon de Son Altesse le Califat de Tétouan (1928-1955)

Le Califat de Tétouan, représentant du souverain au Maroc espagnol, disparut avec l'accession à l'indépendance et l'unification du Royaume. Il convient de noter que, sur les pavillons de la zone espagnole, les emblèmes nationaux portaient 6 branches. [A-III, D-VIII]

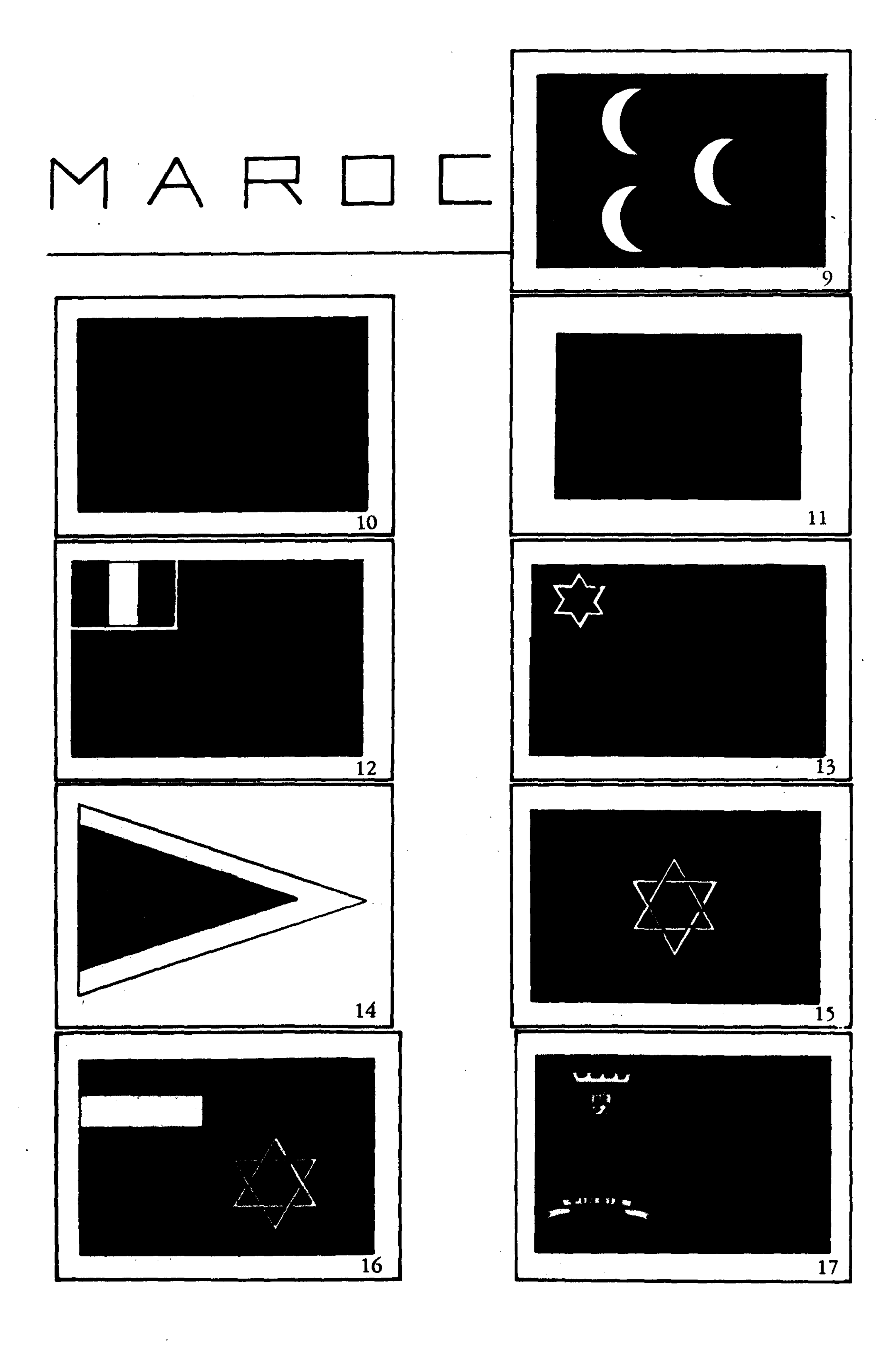
16 Pavillon de la Marine marchande du Maroc sous Protectorat espagnol (1930-1955)

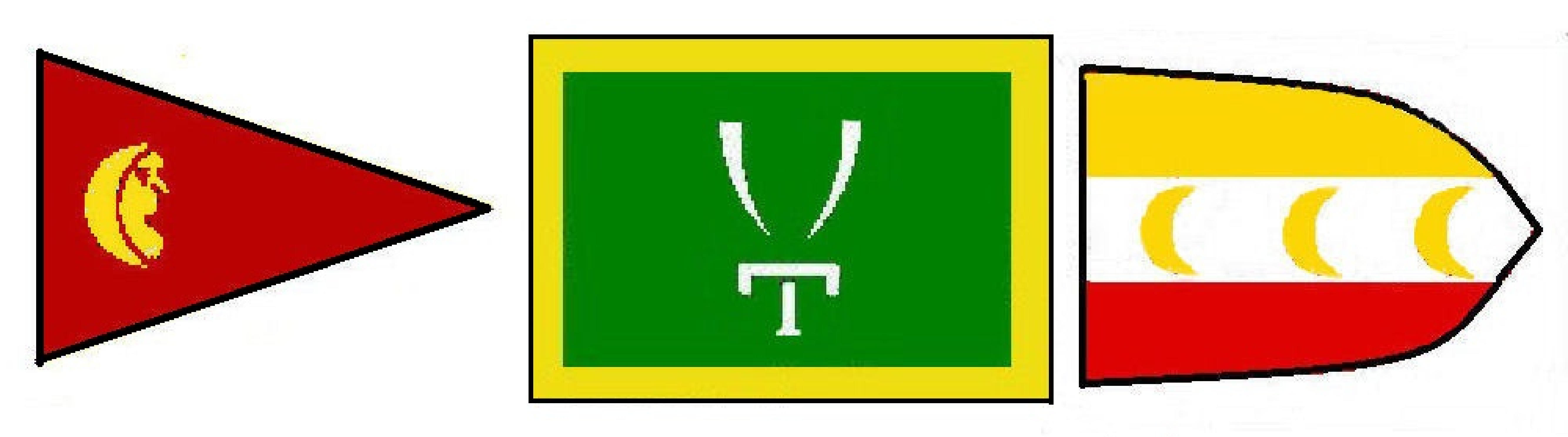
Il semble que ce modèle ait été plus utilisé (et soit plus récent) que le modèle décrit au n° 13. [D-II, D-IV]

17 Pavillon de la Marine marchande de la zone internationale de Tanger (1953-1957)

Ce pavillon a été créé par l'article 3 d'un dahir du 20 juin 1953 (8 chaoual 1372) et a été abrogé par un dahir du 11 avril 1957 (10 ramadan 1376). Il n'a pratiquement pas été utilisé.

Il est formé des pavillons marocains portant, près du guindant les armes de la zone de Tanger. Ces armes, créées par une loi tangéroise du 18 août 1938, sont inspirées de l'origine phénicienne de la ville. L'écu est coupé. La partie supérieure représente, sur fond de sable, la tête, en or, de profil, d'un Phénicien. La partie inférieure comporte deux épis d'or sur fond d'azur. L'écu est surmonté d'une couronne murale et orné de branches d'olivier. La banderolle, placée sous l'écu, porte le mot « Tingis », nom romain de Tanger.


MAROC
9
10
11
12
13
14
15
16
17



Flags used by Salé corsairs in 17th century